

# RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE DE L'ÉLU LOCAL



L'ACADÉMIE DES  
LEADERS PUBLICS

**Durée :** 1 journée, 7 heures

**Moyens pédagogiques :** Cas pratiques, analyse de textes de loi, de jurisprudence

**Publics visés :** En groupe, élus locaux, collaborateurs d'élus locaux

**Pré-requis :** aucun

**Les acquis recherchés :**

- ✓ Savoir appréhender les différentes responsabilités en tant qu' élu local
- ✓ Être en mesure d'anticiper les situations à risque

---

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > Connaître les **situations à risques** liées à la fonction d' élu
- > Comprendre les différentes **responsabilités de l' élu** : responsabilité « civile », « administrative », « financière » et « pénale ».
- > Repérer et anticiper les situations à risques
- > **Savoir distinguer** faute personnelle et faute de service

---

## CONTENU PEDAGOGIQUE

### > Principes généraux de mise en cause de la responsabilité des élus

Dans quel cas la responsabilité personnelle de l' élu peut-elle être engagée dans le cadre de ses fonctions ?

La protection fonctionnelle de l' élu

### > Risques de mise en cause de la responsabilité pénale de l' élu

Schéma général des conditions de mise en cause

Les différents types de mise en cause de la responsabilité de l' élu

### > Cas pratique

Mise en situation à partir d' un cas identifié par les apprenants